



# Rétro



Forum des associations



La soupe aux cailloux



Conteuse lors des Journées du Patrimoine



Trail du Buis



Cérémonie du 11 novembre



9<sup>ème</sup> pucier des P'tits Buissards



Exposition « Les Buissards ont du talent »



Marché de Noël



Spectacle de Noël



Matinée diots et polenta du comité des fêtes



Dégustation de bûches de Noël proposée par La Grignette

# État Civil

## NAISSANCES

- DELGADO Lia née le 14/06/2019 à St Martin d'Hères
- BOSQUET Martin né le 23/07/2019 à Voiron
- AUBERT Noémie née le 02/08/2019 à Voiron
- MELLOULI Tia née le 04/08/2019 à Grenoble
- TRAMOND Amélia née le 11/09/2019 à Voiron
- LEMAIRE Alexis né le 12/09/2019 à Grenoble
- DAVID Théodore né le 14/09/2019 à St Martin d'Hères
- BENABOURA Lyna née le 28/09/2019 à Voiron
- BERETTA VALOR Sara née le 11/11/2019 à Voiron

## MARIAGES

- DE COMBARIEU Guillaume et CAMUS Madeleine, mariés le 17/08/19
- FERLUC Jérôme et BOVON Charlene, mariés le 17/08/19
- PEDREGOSA Eric et MAZET Céline, mariés le 31/08/19

- GOY Thomas et DESSEZ Solène, mariés le 19/10/19
- BRETIN Alexandre et DUBLANCE Juliette, mariés le 23/11/19
- REYMOND Quentin et JOFFRE Solène, mariés le 30/11/19

## DÉCÈS

- FILIOD René, décédé le 08/08/19 à St Laurent du Pont
- KOPACZEWSKI Jean-Pierre, décédé le 20/09/19 à La Buisse
- FUGIER-GARREL Paul, décédé le 05/10/19 à Voiron
- DE GALBERT Aymar, décédé le 18/10/19 à Voiron
- KOSACKI Joseph, décédé le 12/11/19 à Voiron
- MAUGERI Salvatore, décédé le 14/11/19 à La Tronche



## Espoir permapolitique

Madame, Monsieur, chers Buissards,

1973, premier choc pétrolier, 1974 premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en France. La fin des trente glorieuses coïncide avec le début d'une prise de conscience : notre planète n'est pas uniquement un stock de ressources dans lequel nous pouvons puiser à l'infini. Quarante-cinq ans plus tard, ce qui peut paraître une évidence pour un esprit rationnel n'a toujours pas entraîné de changement profond de nos habitudes de consommation. Paradoxal non ? C'est qu'en opposition à cette réalité, des forces puissantes sont à l'œuvre. Dès la fin des années 70, le néolibéralisme a repris de la vigueur sous l'impulsion de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan. À ceux qui osaient contredire ses méthodes, la Dame de fer rétorquait « There is no alternative », il n'y a pas d'autre choix. Rendue célèbre par ses petites phrases définitives, elle disait de la société : « La société n'existe pas, il n'y a que des individus ». Aujourd'hui ces idées ont perfusé largement l'inconscient collectif et imposent comme norme ce qu'on pourrait appeler l'individualisme fataliste. Nous vivons dans un monde où la majorité des responsables politiques et des médias nous répètent que chaque individu est responsable de son sort et qu'on ne peut pas faire autrement. Ces postulats sous-tendent le système actuel mais ils ne sont que

des postulats, des conventions. La catastrophe écologique qui a commencé, les crises sociales qui éclatent et l'accroissement des inégalités sont des conséquences bien réelles. En science, quand les données de départ conduisent à une instabilité, on en change.

La permaculture est souvent présentée comme une pratique agricole respectueuse de notre environnement et de la santé. Sans doute parce que ce mot est la contraction de l'expression anglaise « permanent agriculture ». Ce concept, inventé au début du 20<sup>e</sup> siècle, est resté confidentiel pendant des décennies, éclipsé par le développement de l'agriculture productiviste et capitaliste. Aujourd'hui, la permaculture commence à être considérée comme une alternative crédible, tout comme l'agroécologie et l'agroforesterie, parce qu'elle a fait ses preuves. En réalité, une agriculture durable, ou plutôt soutenable, qui respecte le système terre, qui respecte le vivant, nécessite une prise en compte globale de ce système et de ses habitants.

En fait, la permaculture est bien plus qu'une pratique agricole, il s'agit d'une philosophie de vie basée sur trois piliers : prendre soin de l'humain, prendre soin de la terre, partager équitablement. Inutile de préciser que cette philosophie est

souvent bien éloignée de ce que l'on voit ici et ailleurs. Tant d'efforts ont été déployés depuis presque 50 ans pour prolonger un système économique prédateur, ravageur et aliénant pour beaucoup. Tant de temps perdu à faire semblant d'agir, depuis les premiers signaux d'alerte sur le dérèglement du système. Un temps précieux pendant lequel on aurait pu sensibiliser, éveiller les consciences et inverser la tendance.

Les postulats de Thatcher nous ont menés dans une impasse environnementale et sociale. Sortir de cette impasse impliquerait une large prise de conscience et un profond bouleversement politique, un nouveau contrat social qui pourrait être fondé sur la philosophie de la permaculture. Les collectifs citoyens qui se développent sur ces bases incarnent des alternatives, une possibilité d'avenir, certes ténue mais réelle et qui permet de garder espoir.

L'ensemble du conseil municipal sera heureux de vous accueillir le 11 janvier en salle polyvalente, à l'occasion de la nouvelle année, pour partager un moment convivial et musical.

Bonne année 2020 à chacune et à chacun.

Patrick Cholat

## Sommaire

P 2	Rétro / État Civil
P 3	Édito
P 4/5	Vie municipale
P 6/7	Interviews / Tribune libre
P 8 à 11	Dossier : La Martégale
P 12/13	Témoignage / Associations
P 14/15	Associations / Culture
P 16	Agenda

## Les vœux de la municipalité sur un air de Jazz

Samedi 11 janvier 2020 - 18 h 30 - Salle polyvalente

Toute l'équipe municipale vous invite samedi 11 janvier - 18 h 30 - salle polyvalente à un apéro Jazz pour fêter ensemble l'année 2020 qui commence. Le groupe **CORNET DOUBLE** animera ce moment de partage et de convivialité.



**CORNET DOUBLE** est une formation de cinq musiciens créée il y a une dizaine d'années. Ce quintette s'est produit dans de nombreux concerts dans la région Rhône Alpes mais aussi à l'étranger, notamment au Jazz club de Turin.

Cornet Double met en avant l'utilisation du cornet pour démontrer que ce type de formation, sans piano et sans batterie, développe un concept musical très arrangé où le swing est omniprésent.

Les cornettistes ont à cœur avec leurs collègues guitaristes et contrebassiste de proposer, à travers des compositions principalement de Buck Clayton, Charlie Mingus, Dizzy Gillespie, Miles Davis, Wes Montgomery, Horace Silver et d'autres, un jazz qui se situe entre le Mainstream, le

Cool et le West coast, de facture résolument décontractée dans l'interprétation.



Jacques BRAIN : Cornet ; Pierre FORT : Cornet ; Philippe CAZALY : Guitare ; Jean-Gabriel DECORME : Guitare ; Olivier LESAIN : Contrebasse

## Élections municipales 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, il faut que vous soyez inscrit sur les listes électorales de La Buisse. Si cela n'est pas le cas, la demande d'inscription devra être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales (accessible avec un compte) **service-public.fr** ou via **France Connect** et joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

## Inscription à l'école maternelle Année scolaire 2020 / 2021



L'inscription concerne les enfants nés en 2017 et tous les enfants nouvellement arrivés à La Buisse.

Afin d'inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école maternelle, vous devez prendre un rendez-vous dès à présent auprès de Madame Anne CHALLIER, service périscolaire et scolaire au 04 76 55 07 88.

Pour ce rendez-vous, vous devez vous munir :

- du livret de famille ;
- d'un justificatif de domicile ;
- du carnet de santé.

## La fibre buissarde



Depuis de nombreux mois, la technologie THD (Très Haut Débit) fibre nous est présentée comme arrivant sur nos territoires. Nous le constatons régulièrement par les nombreux chantiers d'enfouissement du réseau que nous rencontrons sur nos routes dans presque tout le département.

La particularité des communes du Pays Voironnais, c'est qu'elles sont concernées par deux projets fibres :

- Le réseau fibre destiné aux collectivités territoriales, piloté par le Pays Voironnais ;
- Le réseau fibre tout public, piloté par Isère Fibre et le Conseil Départemental de l'Isère.

### Le réseau des collectivités :

Les dessertes en fibre sont prévues pour cette fin d'année. Le service informatique du Pays Voironnais développera alors des services en direction des communes connectées grâce à la création d'un dispositif de type « bureau virtuel ». Celui-ci hébergera les applicatifs et les données, assurera les sauvegardes et les maintenances. Les enjeux et avantages de ces réseaux THD sont nombreux : baisse des coûts télécoms ; amélioration des services par l'augmentation du débit ; rationalisation et sécurisation des infrastructures informatiques.

### La fibre pour les particuliers :

Raccorder, d'ici 2024, 100 % des isérois à l'internet très haut débit via un réseau de fibres optiques, c'est le défi lancé sur le territoire départemental. Les travaux de création de réseaux de dessertes locales s'achèvent un peu partout et le raccordement des abonnés est en cours. Pour savoir si vous pouvez être raccordé au Très Haut Débit, vous pouvez vous connecter sur le site

[Iserefibre.fr](http://Iserefibre.fr) et tester votre éligibilité en indiquant votre adresse. Si c'est le cas, vous pouvez vous rapprocher d'un fournisseur d'accès qui viendra installer une prise de fibre optique chez vous (avec une box adaptée).

### Copropriétés, lotissements : conventionnez avec Isère Fibre

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, **tout ensemble immobilier dès 4 logements** (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) **doit conventionner avec Isère Fibre**, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre.

### Pour tout renseignement :

[www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr) ou auprès de votre contact « conventionnement » : Aurélie MATHIEU-LAMBERET [a.mathieulamberet@ert-technologies.fr](mailto:a.mathieulamberet@ert-technologies.fr)

## Silence ! On mange !



Les enquêtes menées en 2019, lors de l'évaluation du Projet Éducatif De Territoire, ont montré que le bruit au restaurant scolaire était une véritable source de nuisances. Plusieurs niveaux d'investissement ont été prévus pour y remédier.

La première étape s'est concentrée sur le remplacement du mobilier. En effet, il a été constaté que l'installation et les mouvements de vaisselle sur les tables étaient générateurs de nombreux bruits. Les tables et chaises du restaurant scolaire ont donc été remplacées par du mobilier antibruit qui absorbe les chocs et qui a également le mérite d'être confortable et coloré. Ces mobiliers ont été livrés et installés au cours du mois d'octobre.

La différence de bruit est étonnante et le résultat à la hauteur de nos attentes. Le personnel de service et les enfants expriment déjà leur satisfaction.

Témoignages des enfants : *« ça fait plaisir, c'est nouveau... avant ça faisait du bruit maintenant ça fait moins de bruit et les verres et les assiettes aussi ... comme c'est beau ! »*. Les petits se réjouissent : *« les chaises sont mieux pour nous, avant on ne pouvait pas descendre tout seuls »*.

L'investissement s'élève à 17 000 €. Il permet de répondre en partie à la problématique du bruit. Tout n'est pas réglé pour autant et il faudra, dans une seconde étape, améliorer l'insonorisation du bâtiment. Ces travaux, plus lourds en investissements, pourront être pris en compte dans le projet École / Services périscolaires / MJC qui vous a été régulièrement présenté dans le journal municipal.

## Natacha Carret : trente ans de métier et toujours passionnée !



Déjà sept ans que Natacha Carret est installée à La Buisse dans son salon Nat'Coiff et trente années qu'elle exerce ce métier de coiffeuse... et elle ne s'en lasse pas !

Très jeune, ce métier l'a attirée, mais elle n'en a pas pour autant négligé ses études. Après un bac de gestion, le CAP coiffure et le Brevet Professionnel en poche, la voilà dans la vie active. Salariée quelques années chez un patron reconnu sur Grenoble qui lui met le pied à l'étrier en lui offrant beaucoup de formations en stages, elle acquiert l'expérience et la confiance nécessaires pour se mettre à son compte.

En 1997, à Charnècles, elle reprend un vieux local qu'elle retape complètement et crée son salon de coiffure à 27 ans. Elle y restera douze ans. Il faut dire que l'esprit entrepreneurial est dans la culture familiale ; à l'époque, son père dirigeait une PME de Travaux Publics à Tullins, sa mère tenait un commerce

d'électroménager à Moirans. Et avec ça, un caractère indépendant !

Envie de changer ! Elle passe le Brevet de Maîtrise (BM) qui pourrait lui permettre d'enseigner en CFA (Centre de Formation pour Adultes), mais elle saisit l'opportunité de racheter aux enchères (suite au dépôt de bilan de la gérante précédente) le salon de La Buisse. Coup de cœur pour le village... et démarre ainsi une nouvelle aventure en 2013.

**Ce qui la passionne dans ce métier ?** Ce sont les aspects techniques, manuels, artistiques et relationnels avec la clientèle. Le travail de la technique l'a poussée à participer à des concours (chignon, transformation, colorimétrie, permanente, gonflage, mise en boucle...) dès les premières années, en apprentissage. Lorsqu'elle commence à vous en parler, son regard s'illumine : « Coiffer, c'est travailler cette matière que sont les cheveux ; monter un chignon, c'est comme pour une maison, ça commence par les fondations qui doivent tenir ! ».

Avec Morgane, qui l'a rejointe en 2015, elles vont régulièrement en stages organisés par leur deux partenaires fournisseurs de collections de produits afin d'en maîtriser les techniques d'utilisation et suivre les nouvelles tendances. Elle organise parfois chez Nat'Coiff des « trainings » avec des techniciens de marques, en y conviant des copines coiffeuses à domicile et des « modèles vivants ».

« Je vous coiffe comme d'habitude ? », ce n'est pas son truc. Non, Natacha préfère « proposer autre chose ». « Ça passe par un diagnostic pour bien comprendre le désir de sa cliente ». Il lui arrive de dessiner une coiffure pour une mariée afin de valider son choix. Elle aime cette relation qui s'installe dans le temps avec ses client-e-s qui se confient parfois à elle.

Enfin, transmettre le métier aux apprenti-e-s qu'elle prend régulièrement en formation, mettre en pratique avec son équipe les valeurs auxquelles elle est attachée, cela contribue à entretenir la petite flamme de la passion. Elle se laisse séduire par l'idée de valoriser son BM en enseignant - à temps partiel ? - en CFA.

**Et la coiffure homme ?** Elle aimerait bien aller plus loin en proposant un coin Barber Shop, mais la place manque.

Bien que son métier soit prenant et fatigant physiquement, elle a d'autres cordes à son arc. Natacha s'épanouit aussi dans la vie familiale (« deux filles magnifiques qui vivent leur vie et n'ont pas choisi la voie de la coiffure »), la réception d'amis en leur concoctant de bons petits plats servis sur une table décorée avec soin, le sport, la montagne (Ah ! le Trail de La Buisse !) et les voyages.

Après ça, elle voudrait nous faire croire qu'elle n'est plus toute jeune !

## La Grignette et la famille Grain : une locomotive pleine de fraîcheur pour La Buisse



Déjà vingt mois qu'Adrien Grain et Ségolène Bauduin ont repris le flambeau de La Grignette des mains de Sandrine et Félix d'Introno. C'était en avril 2018. Et leur fille Jeanne approche des deux ans. Adrien - 25 ans, tout comme Ségolène -, derrière son éternel sourire et sa bonhomie, cache un tempérament d'entrepreneur déterminé sachant très bien ce qu'il veut. La fougue de sa jeunesse est tempérée par la prudence et le réalisme du gestionnaire.

Enfant, il savait déjà ce qu'il voulait faire : de la Pâtisserie ! Et oui, il est issu d'une « famille gâteaux ». C'est bien après s'être engagé dans cette direction, encouragé par ses parents, qu'il apprendra qu'un arrière-grand-père et d'autres aînés l'avaient précédé dans ce choix. Sur les conseils d'anciens, il a suivi une formation complète de boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-confiserie. « Si tu as des salariés plus tard, il faut savoir faire ce que tu leur

demandes ». Ce qui a nécessité six années d'apprentissage. Après dix années comme apprenti et salarié dans le Nord, puis en Savoie, il a donc franchi le pas !

Ségolène, qui a mis entre parenthèse son métier d'infirmière, bien que fort occupée par Jeanne qui ne manque pas d'énergie, est à la vente avec Maéva. Elle ne sait pas encore quand elle reprendra son métier, mais ça viendra un jour. Aujourd'hui, priorité à Jeanne !

A la production, Adrien s'occupe essentiellement de la pâtisserie - confiserie et Loïc le seconde à la boulangerie, aidés par un apprenti. Ce qu'il aime particulièrement dans la pâtisserie, c'est la possibilité de ne pas faire tous les jours la même chose. Il fait en moyenne deux nouveautés par mois. Mais il n'en néglige pas pour autant la nouveauté dans la boulangerie. Récemment il a fait du pain à la farine de châtaigne - pas facile à réaliser - et du pain miel-noisette. En 2020, ses clients pourront aussi manger du pain bio, avec une farine certifiée bio issue des mêmes moulins. Mais il devra attendre le délai de certification de sa production. Il ne s'arrêtera pas là, bien entendu... la fougue de la jeunesse, vous disais-je ! Il accorde une grande importance

à la sélection des produits utilisés. Certes, c'est un peu plus cher pour le client, mais la qualité, c'est la santé ! Les idées ne manquent pas à Adrien pour mettre en pratique ses valeurs : en janvier 2020, il y a aura des fèves « made in France » (une société de Saint-Ismier qui fait travailler des personnes en réinsertion professionnelle), « des fèves à l'effigie de sept associations de La Buisse ». « Des petites choses qui prennent du temps », mais la satisfaction de bien faire les choses est là.

Le gestionnaire consciencieux, quant à lui, est toujours là. Malgré une année 2018 difficile en raison du chiffre d'affaires (CA) perdu (jusqu'à -50% certains jours avec le blocage des routes par les « gilets jaunes »), il a tenu le cap. En effet, une grande partie de son CA est réalisée avec une clientèle de passage. Pour 2019, les objectifs seront tenus. Il ne procrastine pas pour la « paperasserie » (la comptabilité et l'administratif). « Je n'aime pas me coucher quand j'ai les papiers qui attendent dans la bannette ». Et c'est ainsi que les semaines de travail font en moyenne 70 heures. Ségolène est au magasin dès 5h30 le matin. Certes, il ne leur reste pas beaucoup de temps

pour les loisirs, pas même la télé (il n'y en a pas à la maison), par contre, il y a au moins la promenade du chien. Mais ils se sentent bien à La Buisse. « La très belle surprise, ce fut la qualité de l'accueil du village, les clients, les autres commerçants, la Mairie... ».

Malgré cela, Ségolène et Adrien ont encore trouvé le temps d'être présents dimanche 8 décembre Place Marcel Vial, pour offrir aux Buissards la dégustation de leurs bûches, avec les Diots-Polenta cuisinés par le Comité des fêtes. Pour eux c'est une évidence : « dans un village, si la boulangerie n'est pas vivante, le village est à moitié mort ! ». Adrien rêve de proposer une animation plus importante en regroupant d'autres commerçants et acteurs buissards. Commentaire du rédacteur : Avis aux amateurs ! La locomotive est là, elle attend les wagons.

Pendant que nous échangeons dans la cuisine, Jeanne navigue entre maman au magasin et papa, mais ils n'oublient pas de répondre à ses sollicitations. Priorité à la famille ! Il est probable que dans quelques années elle pourra raconter la vie de La Grignette à la place de ses parents...

## Tribune libre à Amnesty International



Ces derniers jours, vous avez pu remarquer le message « *Silence on arme* » taggué sur les passages pour piétons de la Buisse. Puis les yeux des deux statues du centre Bourg ont

été bandés et des pancartes ont été déposées autour de leur cou avec les messages « *Ne fermons plus les yeux sur les ventes d'armes de la France !* » et « *Plus de transparence sur la vente d'armes !* ».

Il s'agit de deux actions totalement légales (les tags ont été réalisés avec une bombe à craie) menées par Amnesty International dans le cadre d'une **campagne nationale sur les ventes d'armes de la France**.

A l'heure actuelle, les exportations d'armes françaises sont autorisées par le seul pouvoir exécutif, sans aucun contrôle parlementaire véritable. Or la France ne respecte pas ses engagements internationaux : elle s'est en effet engagée à ne pas vendre d'armes s'il existe un risque important que ces armes soient

utilisées pour commettre ou faciliter des violations graves des droits humains et du droit international humanitaire, en particulier **contre des civils ou des biens civils**. Et pourtant elle exporte des armes vers l'Égypte, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, responsables de milliers de victimes civiles.

C'est pourquoi Amnesty International a lancé cette campagne pour alerter l'opinion publique et pour faire pression sur la France afin qu'elle fasse preuve de plus de transparence et d'un meilleur contrôle sur ce commerce pas comme les autres !

[amnesty.voiron@hotmail.fr](mailto:amnesty.voiron@hotmail.fr)



# La Martégale : un projet innovant

## **Martégale : femme originaire de la ville de Martigues**

(source : wiktionnaire)

La Martégale était une colonie de vacances de la ville de Martigues, située à la sortie de La Buisse (direction Voreppe)\*.

Un peu moins d'un siècle plus tard, c'est le nom qu'a souhaité donné l'O.P.A.C. à l'ensemble situé sur les terres de cette ancienne colonie et dont il est le maître d'ouvrage. Ce projet est le résultat d'une coopération très innovante entre l'OPAC, l'Afiph (association familiale de l'Isère pour personnes handicapées), les professionnels de santé et la commune.



\* Crédit photo : [www.numemoris.fr](http://www.numemoris.fr). Nous remercions les membres de l'association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais ([www.ahppv.fr](http://www.ahppv.fr))

**une résidence de 40 petits logements pour des pensionnaires de l'Afiph** (dont 20 travailleurs des ateliers de l'Afiph Entreprises)

**un immeuble de 17 logements locatifs sociaux adaptés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite**



## **La commune investit pour l'intégration du projet**

Le nouvel ensemble de La Martégale modifie significativement les circulations et déplacements au niveau de l'entrée sud de notre commune. Pour que ce programme s'intègre au mieux, il a fallu réaliser des travaux d'aménagement du chemin de la plaine, pour permettre notamment d'organiser le croisement entre cette voie communale et la RD

1075 dite route de Grenoble (voir l'article du Mag de septembre 2019 à ce sujet).

La commune va également acquérir une parcelle de terrain le long de la RD 1075 pour créer un parking de proximité.

<b>Travaux d'aménagement du chemin de la plaine</b>	<b>347 400 €</b>
Commune de La Buisse	183 800 €
Subvention du Pays Voironnais	80 000€
Autres subventions	73 600 €
OPAC 38	10 000 €



# nt à dimension médico-sociale

## Les foyers d'hébergement de l'Afiph à La Buisse font peau neuve



Depuis plusieurs mois, on peut voir en arrivant à La Buisse par la route de Grenoble, que l'entrée dans la commune s'est métamorphosée. On peut apercevoir tout un nouvel ensemble urbain en cours de réalisation composé de logements et de commerces à venir. Au cœur de ce réaménagement, les nouveaux foyers d'hébergement de l'Afiph situés à proximité d'une des trois unités de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) « Afiph Entreprises Centre –Isère ».

La présence de l'Afiph à La Buisse n'est pas récente. Cela fait déjà plus de 20 ans que l'association est présente sur la commune, d'abord avec les foyers d'hébergement, puis avec l'ESAT qui a ouvert une nouvelle unité en 2011.

C'est dire si l'histoire avec cette commune et les liens qui ont été tissés avec les habitants est ancienne.

C'est pourquoi, lorsque l'Afiph a été confronté à un sinistre dans les anciens locaux des foyers et qu'il a été envisagé de partir, l'association a fait le choix avec l'OPAC (organisme gestionnaire propriétaire des bâtiments) de rester sur place et de reconstruire. Parce qu'à La Buisse on connaît le handicap, on connaît la richesse des personnes en situation de

handicap qui y travaillent et qui vivent sur la commune ; des habitants et des élus locaux qui ont su accueillir les résidents et les associer aux différentes activités proposées dans la commune.

### Un projet global pour répondre aux nécessités d'un accompagnement adapté et digne des personnes en situation de handicap dans le voironnais.

Avec cette restructuration des foyers d'hébergement sur La Buisse, c'est l'opportunité pour l'Afiph de réorganiser son offre d'hébergement sur cette partie du territoire voironnais, en proposant des logements décents, modernes et adaptés aux personnes en situation de handicap que l'association accompagne. Ainsi, les huit foyers d'hébergement et le Service d'Activités en Journée (SAJ) existants sur le territoire vont être remplacés par deux structures d'hébergement d'environ 40 places chacune (à Voiron et à La Buisse) et un foyer d'hébergement couplé avec un SAJ sur le site du Lycée professionnel Ferdinand Buisson à Coublevie.

Le choix d'implanter ce type d'hébergement, en zone urbaine et

proche du centre-ville n'est pas le fruit du hasard. Il s'agit de faciliter l'autonomie des déplacements des personnes et favoriser l'inclusion dans la vie de la Cité. Il s'agit également d'être proche de l'ESAT où les personnes en situation de handicap travaillent en journée, mais aussi, à proximité des transports en commun et des espaces commerciaux et culturels du quartier. C'est pourquoi, le site de La Buisse répond idéalement à ces critères.

### Le projet du foyer de La Buisse.

Le foyer d'hébergement aura une capacité de 38 places permanentes auxquelles il faut ajouter 2 places d'accueil temporaire. La conception du nouveau bâtiment avec une souplesse de modularité va permettre l'accueil de personnes de tous niveaux d'autonomie. Par ailleurs, l'implantation d'une nouvelle maison de santé, (médecins, kinésithérapeutes, infirmières, orthophonistes, psychomotricienne, etc.) et d'une pharmacie n'apportera que des avantages pour les futurs résidents du foyer.

Les travaux aujourd'hui se terminent, le calendrier est tenu et les résidents vont bientôt pouvoir intégrer leur nouveau logement.

[Article de l'Afiph]

**Eric Monin, directeur des Foyers Centre Isère :** "Les nouveaux foyers vont nous permettre de tisser des liens plus étroits avec les acteurs locaux. On peut par exemple imaginer que le service de restauration proposé aux pensionnaires puisse bénéficier à des personnes âgées en situation d'isolement. Ou bien qu'un club de bridge puisse utiliser la salle de réunion. Tout est envisageable et à construire. Nous souhaitons en tout cas que les foyers fassent partie de la vie de La Buisse."

## La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de La Buisse : jouer collectif pour pérenniser et développer l'offre de soins sur notre commune.

La MSP va ouvrir ses portes en mars 2020. Elle regroupe 18 professionnels de santé : quatre médecins généralistes, quatre infirmières, deux ostéopathes / masseurs-kinésithérapeutes, un masseur-kinésithérapeute, un podologue, deux orthophonistes, une psychomotricienne, une neuropsychologue ainsi que les deux pharmaciennes de la toute nouvelle pharmacie voisine.

Cette MSP permet le maintien et l'élargissement de l'offre médicale et paramédicale sur la commune. Portée par les professionnels de santé de La Buisse, cette structure est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions, de concertations et de longues démarches immobilières et juridiques.

Une MSP, c'est bien plus qu'un bâtiment regroupant des cabinets (para)médicaux. Elle permet une prise en charge globale des patients et témoigne du choix qu'ont fait les professionnels de santé de travailler ensemble et de changer en profondeur leurs pratiques.

**Antoine Villard** (médecin généraliste ; président de l'Association des Professionnels de Santé de La Buisse), **Alexandre Perrin** (ostéopathe et masseur-kinésithérapeute ; gérant de la S.C.I. porteuse du projet immobilier), **Julie Sottoriva** (psychomotricienne et coordinatrice au sein de la MSP) répondent à nos questions et nous présentent ce projet ambitieux.

### Qu'est-ce qui a motivé ce projet de maison de santé ?

Cela fait une dizaine d'années que nous, les professionnels de santé, nous questionnons sur l'opportunité de nous regrouper mais c'est en 2013 que le projet a réellement démarré. A l'origine des réflexions, il y avait la problématique de nos locaux qui devenaient trop petits ou inadaptés à nos pratiques, voire non conformes aux obligations d'accessibilité ; mais il y avait également un constat inquiétant : nous avions sur La



Les professionnels de santé sur le chantier de la MSP

Buisse deux médecins généralistes de plus de 55 ans, un pharmacien qui souhaitait prendre sa retraite et un dentiste qui avait quitté la commune pour s'installer ailleurs. La dynamique était peu favorable au maintien de l'offre de soins dans la commune.

### Le cabinet des médecins généralistes n'aurait pas trouvé de repreneurs ? Notre commune est pourtant loin de l'image que l'on peut avoir des déserts ruraux : elle se développe et attire de nouveaux habitants.

La médecine généraliste est en crise. Les jeunes médecins sont attirés par la médecine spécialisée et le salariat. En Isère, plus de la moitié des médecins généralistes a plus de 55 ans. Comme quasiment tous les départements, l'Isère manque de médecins notamment dans les communes périurbaines et rurales. Le Pays Voironnais n'est pas à proprement parler un désert médical, mais dans les communes voisines, il y a plusieurs exemples de cabinets médicaux qui, suite à un départ à la retraite, ont fermé définitivement par manque de repreneurs.

Les jeunes médecins généralistes n'envisagent plus du tout leur pratique professionnelle de la même manière que leurs prédécesseurs. Ils ne veulent plus travailler de manière isolée en enchaînant les consultations de 8h à 20h sans interaction avec d'autres professionnels. En créant

une dynamique stimulante, la MSP favorise non seulement l'installation de jeunes médecins mais également celle de différentes activités médicales ou paramédicales sur un territoire ; elle propose un cadre pérenne et donc rassurant pour un professionnel qui s'installe ; elle permet le travail en équipe et une coopération pluriprofessionnelle efficace et porteuse de sens.

Grâce à la MSP, une quatrième jeune médecin généraliste démarrera son activité en mars 2020 et l'arrivée d'un quatrième masseur-kinésithérapeute peut être envisagée. Elle a également attiré de nouvelles activités paramédicales sur notre commune (neuropsychologue et podologue).

### Antoine Villard :

« Avec une MSP nous nous inscrivons dans une véritable politique de santé publique efficace et coordonnée. Nous sommes contents de pouvoir mieux travailler, en meilleure intelligence, pour le bien de nos patients. Nous créons une structure qui va nous survivre et pour mon confrère Edouard Gozlan et moi-même, c'est un soulagement. Après avoir accompagné nos patients pendant plus de 30 ans, nous savons maintenant qu'à notre départ, la relève sera assurée. »

**Alexandre Perrin :**

« L'acquisition foncière a été pendant longtemps un frein. L'opération prévue sur le terrain des anciens foyers de l'AFIPH a permis que notre projet prenne enfin forme. L'OPAC 38, maître d'ouvrage, nous a accompagnés avec beaucoup de pragmatisme et a toujours été à notre écoute, à chaque étape du projet. Au final, la MSP est incluse dans un ensemble innovant à forte dimension médico-sociale. Les pensionnaires des foyers de l'AFIPH ont toujours fait partie de notre patientèle. Partis provisoirement le temps de la réhabilitation de leurs foyers, nous sommes heureux de les retrouver. Notre proximité permettra des relations plus étroites (prêts de salles, rencontres, facilitations pour la prise en charge médicale des pensionnaires) dans un esprit de mutuelle bienveillance et de bien vivre ensemble. »

**La MSP c'est près de 600 m<sup>2</sup>, entièrement neufs et adaptés aux métiers de la santé. Pourtant ce n'est pas un simple bâtiment.**

En effet, au-delà de l'opération immobilière, la MSP est surtout un mode de fonctionnement coopératif qui révolutionne nos pratiques. Le terme « Maison de Santé Pluriprofessionnelle » correspond à un label accordé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et qui atteste de cette volonté de coordination interprofessionnelle. Pour l'obtenir, nous avons déposé un projet de santé qui a été accepté à l'unanimité du jury de l'ARS en juin 2019. Parmi les critères nécessaires à l'obtention de ce label, il y a également :

- > L'utilisation d'un système d'information partagée qui permettra une meilleure transmission des informations entre professionnels ;
- > l'accueil de patients en urgence et l'ouverture sur une certaine amplitude horaire.

**Pourquoi était-ce important d'obtenir ce label ?**

Ce label nous permet de conclure un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS. Concrètement : nous pourrions recevoir des financements pour mettre en place des projets de santé publique comme :

- > **améliorer le suivi de patients** souffrant de maladies chroniques (diabète, asthme, hypertension ou maladies cardio-vasculaires) en menant des programmes d'éducation thérapeutique. Une telle approche vise à aider les patients à maintenir ou acquérir les compétences dont ils ont besoin pour mieux se soigner et mieux vivre leur quotidien.

- > **déployer des actions de prévention** et de dépistage des troubles neuro-développementaux (les troubles dys, l'hyperactivité, ...)

- > **améliorer la prise en charge** des pathologies professionnelles (troubles musculo-squelettiques, épuisement au travail, ...)

Dans le cadre d'une MSP, c'est une véritable révolution dans l'organisation des soins primaires qui s'opère. Jusqu'à maintenant nos activités étaient principalement rémunérées à la consultation ou à l'acte. La formation, la prévention ou les discussions entre professionnels de santé à propos d'un patient étaient « hors cadre ». Désormais, ces actions pourront être structurées et valorisées. Pour cela, nous avons fait le choix de créer un poste de coordinatrice.

**Julie Sottoriva, en plus de votre activité de psychomotricienne, vous serez la coordinatrice principale de la MSP. Quel sera votre rôle ?**

Ma fonction a plusieurs missions :

- > **Mobiliser l'équipe** pluriprofessionnelle autour du projet de santé élaboré collégialement ; mettre en place et coordonner les actions de santé publique qui auront été choisies, comme par exemple des actions de prévention ou de formation.

- > **Améliorer la prise en charge** des patients en coordonnant l'action de

mes confrères. Je serai par exemple amenée à proposer, avec l'accord d'un patient, des réunions de concertations pluriprofessionnelles afin de croiser les regards sur une pathologie ou sur une situation complexe. Cela peut également consister à élaborer des protocoles de soins.

- > **Mettre en place des actions de communication** et d'information à destination de l'équipe ou bien pour la patientèle.

J'aurai également la charge de différentes tâches administratives et serai l'interlocutrice de la MSP avec les différents partenaires que sont l'ARS, la CPAM, les hôpitaux et les autres partenaires du territoire.

Le poste de coordination s'appuiera en réalité sur un trinôme puisque Antoine Villard et Damien Barral Cadière prendront en charge une partie du système d'information et de la comptabilité.

Ce rôle de coordinatrice est entièrement nouveau et je vais en prendre toute la mesure progressivement. C'est en tout cas une réelle opportunité, pour chacun d'entre nous, de découvrir les autres, de faire évoluer et diversifier notre activité. Avec comme objectif partagé une meilleure prise en charge des patients.

**Julie Sottoriva :**

« Cette nouvelle organisation interprofessionnelle, encouragée par l'ARS, vise, entre autres, à soulager les médecins généralistes. En effet, c'est traditionnellement sur les seules épaules du médecin que reposait le rôle de coordination lors de la prise en charge multidisciplinaire d'un patient. Nous avons la chance sur La Buisse d'avoir des médecins généralistes qui ont accepté de déléguer les missions qui leur étaient historiquement dévolues et de travailler en confiance avec l'ensemble des professionnels de santé. C'est la force de notre équipe qui souhaite travailler collectivement, dans l'intérêt du patient, tout en laissant une liberté à chacun dans sa pratique. »

### Projet solidaire scout à Madagascar !

Cet été, après deux ans d'auto-financement et de préparation, notre équipe scout « Les Unis-verts » composée en partie de trois buissards (Julie BONIFAT, Paul JARDIN, Sébastien SIEFFERT et moi-même, Gabrielle RODARY) s'est envolée pour cinq semaines à Madagascar.

Pour échanger ou nous poser des questions, écrivez-nous : [4unisverts@gmail.com](mailto:4unisverts@gmail.com). Nous proposerons également une soirée de témoignage courant mars/avril à laquelle vous serez bien sûr les bienvenus. Bonne lecture !



Notre équipe est liée au **mouvement des Scouts et Guides de France (SGDF)** et plus particulièrement à la branche des Compagnons (jeunes de 18 à 21 ans).

Il y a donc maintenant deux ans et demi que cette aventure a commencé. Ce parcours compagnon dans lequel nous nous sommes engagés se déroule en trois temps : une 1<sup>ère</sup> année pour souder l'équipe et vivre des projets locaux, une 2<sup>ème</sup> pour financer et monter un **projet solidaire** nettement plus conséquent et une 3<sup>ème</sup> année de témoignage, celle que nous vivons actuellement.

Pour réaliser notre **mission solidaire à l'étranger**, il nous a fallu trouver des moyens financiers. Ainsi, pendant deux ans, nous avons passé beaucoup de nos week-ends à tailler des haies, garder des enfants et faire de la peinture chez des particuliers qui faisaient appel à nous en échange d'une rémunération. Nous avons également fabriqué notre propre sirop de menthe qui a eu son petit succès car nous avons réussi à en vendre 250 L !

Tous ces efforts nous ont donc permis de partir, en partenariat avec **l'association "Enfants de Madagascar"**. Sur place notre action était en lien avec une communauté de religieuses et il était convenu que notre projet se réaliserait en deux parties. La première partie a eu lieu à

Fandriana, une école située sur les hauts plateaux de Madagascar (au centre de l'île). Et l'autre sur la côte Est dans un petit village de brousse, *Marotsiriry*. Dans ces deux lieux, différentes missions avaient été prévues à la suite de nos échanges avec le partenaire et compte tenu des besoins locaux.

Dans l'école de Fandriana nous avons donc **relié le réseau électrique du bâtiment à des panneaux solaires** afin que la communauté de sœurs y vivant et l'école puissent être autonomes en matière d'électricité. Nous étions accompagnés par un électricien du village. Nos journées étaient bien remplies : durant la matinée, nous électrifiions (tirer des fils, faire des branchements, installer les lampes etc.). Et l'après-midi, nous nous rendions dans des classes allant de la maternelle jusqu'à la terminale pour proposer aux jeunes des **activités afin de pratiquer la langue française**. Ce furent de beaux moments de partage et le contact avec les jeunes a toujours été très chouette. Nous avons été particulièrement touchés par leur



investissement dans nos jeux ! Ensuite, nous avons passé deux semaines à Marotsiriry dans une communauté de sœurs, isolée dans la brousse malgache. Là-bas, nous avons aidé ces sœurs responsables d'un centre de formation en menuiserie et couture à construire une salle à manger. Durant ces **deux semaines de chantier** nous avons travaillé avec quatre ouvriers locaux.

Ce fut un chantier très physique car nous avons dû nous débrouiller avec

les moyens locaux, c'est à dire faire le béton à l'aide de pelles, transporter sur environ 150 m entre 1 et 2 tonnes



de pierres à bout de bras... Malgré le travail que cela représentait il tenait à cœur à notre équipe de pouvoir laisser une trace bien concrète. Voir la progression du chantier au fil des jours était donc une belle récompense à tous nos efforts ! Les liens tissés avec les ouvriers malgré la barrière de la langue furent également forts et les séparations difficiles...



Et pour terminer nous avons profité de nos derniers jours dans la capitale avant de reprendre l'avion pour **rencontrer des scouts malgaches**. Avec eux nous avons visité la ville, appris à négocier le prix des souvenirs, ri et partagé de très beaux moments de jeux et d'échange sur le scoutisme, nos modes de vie, etc.

Cette aventure fut extraordinaire et riche en découvertes, rencontres, et rires. Nous avons pu goûter la papaye cuisinée sous toutes ses formes, le corossol, vu des danses folkloriques, la différence des modes de vie, architectures et paysages entre la côte et les hauts plateaux... L'accueil que nous ont fait les Malgaches reste particulièrement marquant pour notre équipe. Nous sommes rentrés la tête pleine de souvenirs mais également marqués par les inégalités et la misère qui touchent ce pays. Nous avons vraiment réalisé la chance que nous avons...



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Tel : 04 76 06 10 40 Mail : [mjc-labuisse@orange.fr](mailto:mjc-labuisse@orange.fr)

Site : [www.mjc-labuisse.com](http://www.mjc-labuisse.com)

## PROCHAINEMENT À LA BUISSE

Soirée JEUX VŒUX !

Vendredi 31 janvier à partir de 19 h à la Salle Socio



La MJB éco-Citoyenne se met au vert !

Vote du meilleur livre par les enfants

A partir de janvier, les enfants de l'accueil de loisirs et des accueils ados sont invités à participer au prix UNICEF de littérature : "Objectif Terre : lisons pour la planète !" Les livres pourront être consultés librement à la MJC et prêtés à ceux qui souhaitent participer au vote.



## ZOOM SUR LES PROJETS JEUNESSE

Les projets des jeunes pour 2020 (en cours de réflexion, susceptibles de modifications) :

- Séjour Street Art X'périences : du 20 au 24 avril 2020 ouvert à tous, de 11 à 17 ans « collégiens » en partenariat avec les MJC de Voreppe, Tullins et Rives
- Séjour 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> : du eudi 21 au 24 mai 2020 projet monté par les ados de 13 à 14 ans « collégiens »
- Accompagnement au départ autonome : du 21 au 24 mai 2020 projet monté par les ados 16 à 18 ans « lycéens »
- Séjour Raid ados : du 6 au 10 juillet 2020 ouvert à tous, pour les jeunes de 10 à 14 ans « collégiens »
- Séjour Ados : projet porté par les ados de 13 à 15 ans « collégiens/Lycéens » du 13 au 17 juillet 2020
- Séjour des pré-ados : du 20 au 24 juillet 2020 projet monté par les collégiens de 11 à 13 ans

Pour baisser le coût des séjours, les jeunes définissent ensemble des moyens d'autofinancement (tombola, vente de brioches, buvette etc...), ils sont actifs sur leur commune en étant présents sur des événements (fête du village, festival art urbain...) un premier pas vers la citoyenneté !

### Perspectives d'autofinancement des jeunes pour cette année :

- Une action d'emballage de cadeaux pour la période de Noël
- Vente de chocolats pour Pâques
- Actions à la Fête du village
- Vente de brioches
- Buvette Festival Arts Urbains



Raid Ados 2019



Séjour Londres 2019



**ZOOM SUR LES ACTIONS ENFANCE**

**La MJB éco-Citoyenne se met au vert ! En décembre :**

- Le compost a été installé par les enfants à la MJC et les premiers déchets alimentaires sont jetés à l'intérieur afin de faire de l'engrais pour nos futurs légumes.
- Les enfants de l'accueil de loisirs ont fabriqué leurs sapins en bois afin de pouvoir les réutiliser l'an prochain !



**Les séjours enfance 2020 :**

**Séjour 8/10 ans :** 4 ou 5 jours du 6 au 10 juillet 2020.  
**Nuitées pour les enfants de 6/7 ans :** mardi 21 juillet et 21 août 2020.  
 Les lieux et thème de ces séjours sont en cours de réflexion.

Programmes détaillés **des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires** sur notre site : [www.mjc-labuisse.fr](http://www.mjc-labuisse.fr) Pour nous contacter : 04.76.06.10.40 ou [mjc-labuisse@orange.fr](mailto:mjc-labuisse@orange.fr)

**Association Vibra Son**

Au fil du chant

Lancez-vous

**TOUS ÂGES!**

CRÉATION

JEUX RYTHMIQUES

VOCALISES

DANSE

*Vous souhaitez rencontrer votre émotion, chanter vos interrogations, danser votre intuition...*

**Samedi 23 novembre**  
9h/17h30

**Samedi 1<sup>er</sup> février**  
9h/17h30

**Tarif journée : 80 €**

**Samedi 14 mars**  
9h/12h

**Samedi 16 mai**  
9h/12h

**Tarif ½ journée: 35 €**

Adhésion à l'association: 12€

Salle de la souris verte à La Buisse  
*Repas partagé pour les deux journées*

**Ateliers animés par Pauline GOUBAULT et Julie SANCHEZ**

*Julie, guitare en bandoulière, saura vous guider et vous transporter en musique tandis que Pauline, le chant au (h)oeur, vous fera voyager votre voix et vous entre vocalises drôles, chansons douces et impros fantasques!*

*Matin: Présentations croisées autour de jeux animés*  
*Voix: dans tous ses ébats*

**PAUSE REPAS**

*Après-midi: Jeux de sieste!*  
*Rythmique/jeux corporels*  
*Improvisation « réveille tes émotions »*  
*Création sonore*

*L'après atelier si vous voulez...*

**BALADE « digestive » dans La Buisse**

**Le Plus!**

*Possibilité de dîner au Valgo (La Buisse)*  
*Veillée musicale en chansons!*  
*L'occasion d'échanger, de papoter, de chanter*

**RESERVATION**  
 0670870912 OU [pauline.goubault@yahoo.fr](mailto:pauline.goubault@yahoo.fr)

## Bibliothèque

- **Mardi 21/01 à 20 h 30** : Club-lecture, pour partager vos idées et vos coups de cœur.

- **Vendredi 31/01 à 17 h 15** : les contes vous emmènent en Asie - Histoires projetées à partir de 4 ans - Entrée libre.

**Appel à conteuse ou conteur** : la bibliothèque recherche des personnes disponibles pour proposer des séances de lectures de contes à partir de mars, en collaboration avec les autres conteuses bénévoles. Faites-vous connaître auprès des bibliothécaires ou par mail ([bib.labuisse@paysvoironnais.com](mailto:bib.labuisse@paysvoironnais.com)) !

## Association des Parents d'élèves

**Pour la fête du village du 4 Avril 2020**

Venez tenter votre chance à la première édition de

**LA BUISSE A UN INCROYABLE TALENT !**

Vous avez un talent exceptionnel ?

Amateur, professionnel, seul ou en groupe ou en famille  
Que vous soyez danseur, chanteur, imitateur, dresseur,  
comique, acrobate ou si vous pensez tout simplement que  
amusant ou étonnant, alors inscrivez-vous dès maintenant !

Envoyez votre Nom, Prénom ainsi qu'une vidéo de votre  
proposition à [labuissetalent@gmail.com](mailto:labuissetalent@gmail.com)

La clôture des candidatures pour la pré-sélection se fera le Dimanche 9 février à minuit.

BONNE CHANCE !



**CONCERT 12 JANVIER 2020**  
**ESPACE DE LA TOUR**  
**LA BUISSE À 17H**

*Des compositions  
françaises drôles  
à la chanson  
d'amour ou de  
tralala, mais  
toujours avec le  
cœur qui bat...*

*La gastro  
d'la  
chanson*

**POLY**

**TARIF: 10 EUROS**  
**RÉSERVATIONS AU 0670870912**  
**APPEL OU SMS**  
**PLACES LIMITÉES**

## Association « Les P'tits Buissards »

Encore cette année, et malgré le mauvais temps, merci à tous pour votre participation à notre 9<sup>ème</sup> pucier qui a eu lieu en novembre dernier.

Pour fêter la fin de l'année, les enfants ont réalisé des décorations de Noël.

Ils ont assisté émerveillés au spectacle LE FLOCON MAGIQUE : Macha veut voir la neige cet hiver. Elle décide de partir au pays du Père Noël pour trouver le flocon magique qui fera tomber la neige chez elle...Le spectacle s'est achevé par des chants de Noël pour le plus grand plaisir de tous.

Le Père Noël est venu nous rendre visite pour offrir un livre et des friandises à chaque enfant.

Comme chaque année, en janvier, les enfants seront coiffés de la traditionnelle couronne des rois qu'ils auront décorée.

Nous convions toutes les assistantes maternelles de La Buisse à se joindre à nous pour l'assemblée générale de l'association qui se déroulera le jeudi 30 janvier 2020 à 20 h à la salle des associations. Nous comptons sur votre présence.

Toute l'équipe de l'association Les P'tits Buissards vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

**KIKO et  
EVA**

**SPECTACLE**  
LA BUISSE  
salle polyvalente

**DIMANCHE  
12 JANVIER  
16H30**

**MAGIQUE**

UN DUO MAGIQUE PRIMÉ À DE MULTIPLES REPRISES  
GRANDE ILLUSION, MENTALISME... UN MOMENT UNIQUE À PARTAGER EN FAMILLE

ENTRÉE : 8 € / - de 12 ANS : 6 € / - de 4 ANS : GRATUIT  
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : 06 81 93 6992  
[www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-la-buisse/evnements/kiko-et-eva](http://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-la-buisse/evnements/kiko-et-eva)

**Agenda**

**Mardi 7 janvier**

**RENCONTRE DES AÎNÉS**  
À la mairie dès 14 h 30

**Vendredi 10 janvier**

**PERMANENCE ARCHITECTE  
CONSEIL**  
À la mairie sur rendez-vous

.....

**CONSULTATIONS  
JURIDIQUES**  
À la mairie sur rendez-vous

**Mardi 21 janvier**

**RENCONTRE DES AÎNÉS**  
À la mairie à 14 h 30